

Blois, le 30 août 2021

### **LE LOIR-ET-CHER, UN DÉPARTEMENT QUI ENCOURAGE LES MOBILITÉS DOUCES CRÉATION D'UNE VOIE VERTE ENTRE MOLINEUF (VALENCISSE) ET BLOIS**

**Dans le cadre de sa politique de développement des mobilités douces en Loir-et-Cher, le conseil départemental aménage une voie verte le long de la route départementale 766, entre Molineuf (Valencisse) et Blois.**

**Son ouverture est prévue pour la fin de l'année 2021.**

De nombreux usagers empruntent la RD 766 entre Molineuf et Blois pour se rendre à leur travail ou rejoindre la gare SNCF, située à seulement 8 kilomètres.

Afin de créer une **liaison domicile-travail** rapide, confortable et sécurisée, le département aménage une voie verte à destination des cyclistes équipés de vélo de ville, à assistance électrique ou de vélo tout terrain.

Cet aménagement aura aussi une vocation :

- de **loisir** pour les cyclistes, piétons et adeptes du roller, skate, trottinette...
- de **tourisme** pour les visiteurs qui pourront relier les boucles cyclables de la vallée de la Cisse et accéder facilement à la forêt domaniale de Blois.

L'espace disponible sur cet axe rend possible la création d'une voie verte à double sens, contiguë à la route, sur une longueur de 5 kilomètres. Du côté de Molineuf, elle sera raccordée à la voie communale "chemin du vieux terre" et, du côté de Blois, au réseau cyclable de l'agglomération.

Les travaux, d'un montant de **830 000 €** financés à 100 % par le conseil départemental, s'échelonneront de **fin août à fin novembre 2021**.

La circulation ne sera pas interrompue sur cette période ; elle se fera par alternat la journée et sera rétablie à double sens en soirée, dans la mesure du possible.

Le département marque une fois de plus sa volonté d'amplifier les actions en faveur du développement durable.